COMMUNE DE ARES

PLAN LOCAL D'URBANISME

MODIFICATION N°1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE ARES

Pièce n°4.2.2 – Document graphique : planche 2 (sud)

Echelle : 1/5 000°

Décembre 2025

P.L.U. approuvé par délibération du Conseil Municipal du :	**27 avril 2017**
Modification n°1 du P.L.U. approuvée par délibération du Conseil Municipal du :	**29 juin 2023**
Modification simplifiée n°1 du P.L.U approuvée par délibération du Conseil Municipal du :	**16 décembre 2025**

Vu pour être annexé à la décision municipale en date du ……

Le Maire,

UA64. PARIS | BOISSY URBANISTES & ASSOCIÉS

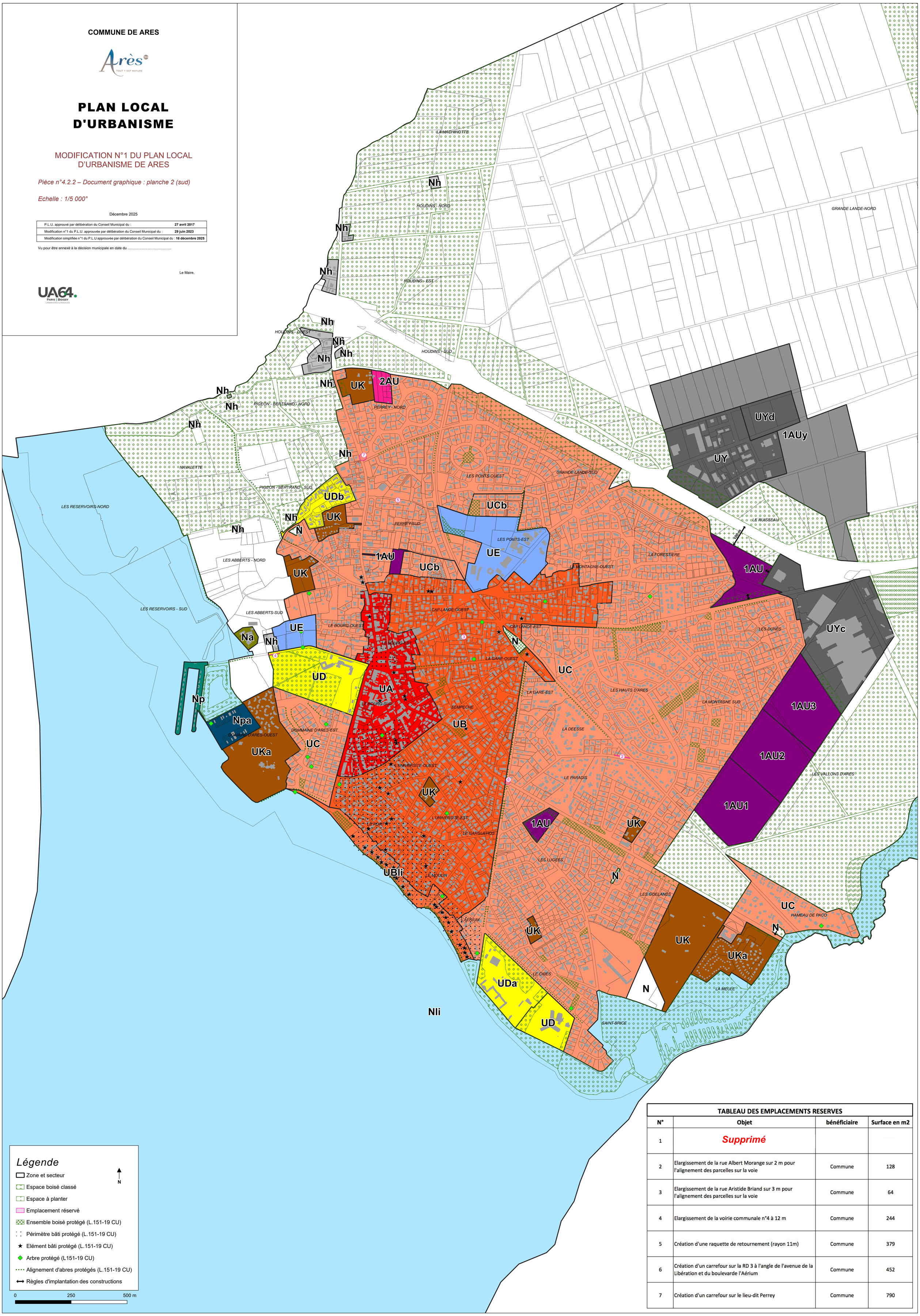

TABLEAU DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Objet	bénéficiaire	Surface en m2
1	***Supprimé***		
2	Elargissement de la rue Albert Morange sur 2 m pour l'alignement des parcelles sur la voie	Commune	128
3	Elargissement de la rue Aristide Briand sur 3 m pour l'alignement des parcelles sur la voie	Commune	64
4	Elargissement de la voirie communale n°4 à 12 m	Commune	244
5	Création d'une raquette de retournement (rayon 11m)	Commune	379
6	Création d'un carrefour sur la RD 3 à l'angle de l'avenue de la Libération et du boulevarde l'Aérium	Commune	452
7	Création d'un carrefour sur le lieu-dit Perrey	Commune	790

Légende

- Zone et secteur
- Espace boisé classé
- Espace à planter
- Emplacement réservé
- Ensemble boisé protégé (L.151-19 CU)
- Périmètre bâti protégé (L.151-19 CU)
- Elément bâti protégé (L.151-19 CU)
- Arbre protégé (L151-19 CU)
- Alignement d'abres protégés (L.151-19 CU)
- Règles d'implantation des constructions

N

0 250 500 m